



Syndicat
National des
Professionnel-le-s
de la Petite Enfance

Les ministres passent mais les revendications restent

Marolles-sur-Seine, le 28 juillet 2023

Quotidiennement, le SNPPE fait sa veille documentaires dans les médias. Et, hélas, bien trop régulièrement, il lit des articles de fermetures définitives, administratives, de dysfonctionnement concernant des services petite enfance.

Ces dernières semaines, la liste est (bien trop) longue ! 🔄

Lancée le 12 juin 2023 : [Pétition : NON à la fermeture de la crèche municipale de la Jarry à Vincennes !](#)

Publié le 26 juin 2023 : [Crèche de l'hôpital Emile-Roux : une grève massive](#)

Publié le 28 juin 2023 : [Arles : une partie des agents du CCAS manifeste devant la mairie](#)

Publié le 28 juin 2023 : [Grève à la crèche du CHER : « Les propos du groupe sont de la fumisterie »](#)

Publié le 29 juin 2023 : [Dysfonctionnements, manque de personnel : une crèche de Massy fermée pour six mois par arrêté préfectoral](#)

Publié le 5 juillet 2023 : [Arrêt brutal de la micro-crèche itinérante de Creuse Sud-Ouest : les parents sans mode de garde à J-2](#)

Publié le 11 juillet 2023 : [Troissereux. Les parents mobilisés contre la fermeture de la crèche municipale](#)

Publié le 17 juillet 2023 : [Essonne : trop coûteuse, la crèche départementale ferme définitivement](#)

Publié le 19 juillet 2023 : [À la crèche du Crès, c'est « Family first », mais les employés ensuite](#)

Lancée le 19 juillet 2023 : [La ville de Niort déloge les assistantes maternelles +140 enfants du Relais Petite Enfance](#)

Publié le 22 juillet 2023 : [Fermeture d'une crèche au cœur de l'été : les parents et professionnels d'un village gersois indignés](#)

Publié le 27 juillet 2023 : [Fermeture de la crèche de Montestruc : les parents se mobilisent](#)

Publié le 28 juillet 2023 : [Lille : une crèche People&baby accusée de « maltraitances » et de gestion douteuse](#)

Publié le 28 juillet 2023 : [L'une des plus grosse crèche municipale de Bordeaux s'apprête à fermer](#)

Alors que la maison brûle, Aurore Bergé regarde ailleurs.

On ne peut pas dire que la nouvelle ministre aura traîné pour prendre la parole dans ses nouvelles fonctions : interview dans la presse écrite un jour pour lancer le débat du congé parental, passage à la TV un autre jour pour annoncer le Pass Colo dès 2024.

Mais qu'en est-il des difficultés existantes ? RIEN.

Car, pour permettre aux enfants d'aller en colonie, encore faut-il avoir des animateurs¹!

Et pour le secteur de la petite enfance, si son idée est de raccourcir la durée du congé parental pour mieux l'indemniser, comment seront accueillis les enfants après cette période dans un contexte de pénurie de professionnel·les? de fermetures qui s'accélèrent? Car, nous ne leurrerons pas. La liste ci-dessus issue des médias n'est que la partie émergée de l'iceberg. Le problème est bien plus gigantesque que ça. Ainsi, le HCFEA rappelle par exemple dans son rapport du 18 avril 2023 que la garde parentale ne supprime pas le besoin d'accueil flexible en accompagnement à la parentalité.

Prendre la parole rapidement sans évoquer les difficultés rencontrées dans le périmètre de son ministère est un très mauvais signal envoyé aux acteurs du secteur de la petite enfance. C'est désavouer le travail fait par le comité de filière petite enfance depuis plus d'un an, c'est nier la réalité d'accueil des enfants et des familles, de travail des professionnel·les. Car ce ne sont pas de belles paroles de soutien que le secteur attend, ce ne sont pas la reprise des annonces déjà faites par son prédécesseur qui rassureront, **CE SONT LES ACTES.**

Comme l'a dit le SNPPE dans son communiqué du 1er juin :

- sur une revalorisation des salaires d'au moins 350 euros pour toutes et tous afin de permettre aux salariés dans la petite enfance d'avoir un salaire médian équivalent au salaire annuel médian français.
- pour un plan de formation initiale et continue ambitieux. Pour créer 200 000 places, il faut de nombreux professionnel·les des différents métiers qui ne seront pas diplômés en 35 heures mais en 12 mois minimum à 4 ans. Il faut agir vite !
- pour une politique "Qualité de Vie et des Conditions de Travail" décisive afin d'améliorer les conditions de travail afin de protéger les salariés des inaptitudes et des reclassements.
- pour l'accueil individuel qui a un rôle essentiel dans l'accueil du jeune enfant, des mesures concrètes pour anticiper les départs massifs à la retraite d'ici 2030 et qui est complètement absent du discours de la ministre malgré l'urgence.

#amavraievaleur 

1

https://www.lepoint.fr/societe/penurie-d-animateurs-certains-centres-ne-pourront-pas-ouvrir-cet-ete-13-06-2023-2524128_23.php